



Pourquoi vous devez employer nos Bardeaux d'Amiante

- PARCE qu'ils constituent un placement d'une nature permanente.
- PARCE qu'ils sont entièrement à l'épreuve du feu, de la gelée et des autres éléments.
- PARCE qu'ils coûtent meilleur marché que la tôle, qu'ils ne nécessitent pas de réparation, qu'ils n'ont jamais besoin de peinture.
- PARCE qu'ils s'améliorent en vieillissant.
- PARCE qu'ils sont INDESTRUCTIBLES

Avant de faire le choix d'une couverture, demandez nos Catalogues et nos Echantillons.



La Cie Manufacturière d'Amiante

78, rue St-Pierre, - Québec.